Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 38 (1941)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE N° 4 AVRIL 1941

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

† M. Fernand HORNER, syndic

Il s'est éteint à Combes, hameau d'Autafond, à l'âge de 78 ans, entouré de sa grande famille paysanne. M. Horner venait de remettre la direction de sa ferme à son fils pour goûter quelques heures de repos avant le merveilleux voyage vers l'éternité. Dieu a jugé que ce brave homme avait assez peiné. En effet, M. Horner fut un travailleur infatigable : l'été dernier encore, pendant la mobilisation de son fils, il conduisait lui-même la faucheuse et s'occupait lui-même de la traite de son grand troupeau.

Pendant les trente dernières années de sa vie, il fut un excellent fermier du Vénérable Chapitre de St-Nicolas et voua un soin particulier à l'entretien de son verger, dont les produits nombreux et beaux faisaient l'admiration des visiteurs. Dans ses moments de loisirs, il éleva avec amour plusieurs colonies d'abeilles. En 1937, il avait reçu le gobelet de la Romande, à l'occasion de l'assemblée générale de la « Fribourgeoise » à Courtepin.

Sa vie bien organisée lui forgea une âme équilibrée qu'il mit aussi au service de sa commune au sein du Conseil communal et de la commission scolaire. Jamais il n'eut recours à la violence et pourtant ses avis furent toujours suivis. La Société de laiterie de Belfaux fit appel à son jugement en le nommant membre du comité. Enfin, il soutint généreusement les diverses sociétés paroissiales. Le défunt laisse une famille éplorée, mais forte, car elle voit devant elle, tracée par l'aïeul vertueux, la route lumineuse du devoir.

A. F.

Assemblée des délégués du 8 mars 1941 à Lausanne

Malgré la malice des temps, il s'est trouvé 32 sections pour envoyer des délégués à notre assemblée générale annuelle. C'est dire que l'apiculture n'est pas encore prête à péricliter en Pays romand, malgré tous les obstacles qu'elle rencontre et qui, au lieu de l'abattre, stimulent plutôt le zèle des apiculteurs. A chaque assemblée, de nouveaux liens se créent et les nouveaux délégués, au lieu de révolutionner, prennent contact avec ceux que l'on voit régulièrement apparaître depuis des années, et ainsi sont tout tranquillement, sans heurts, amenés à se conformer à une tradition qu'ils perpétueront à leur tour. Sans qu'il y paraisse, il se

fait une transition et une transmission des pouvoirs toute pacifique. Il est bien que cela soit ainsi et c'est une garantie pour l'avenir de la Romande.

Le rapport du président, M. l'abbé Gapany, relève à juste titre combien nous devons être reconnaissants de ce que notre pays ait été épargné jusqu'à ce jour par les horreurs de la guerre et combien nous devons nous resserrer autour de notre drapeau pour être prêts à défendre nos libertés, car tout danger n'est pas encore écarté; la vigilance est de règle plus que de coutume.

Selon le rite habituel, l'assemblée accorde une pensée aux membres disparus en 1940 et parmi eux il convient de citer encore une fois notre cher membre du Comité, M. Vuadens, homme dévoué, modeste, discret, et répandant autour de lui le bien, sans que sa main gauche n'eût connaissance de ce que faisait sa main droite. Le rapport présidentiel devant être publié dans le *Bulletin*, il sera loisible à chacun d'en extraire la substantifique moëlle et de se réconforter en constatant que l'entr'aide n'a pas été un vain mot par ces temps de mobilisation. Comme on le constatait déjà en 1940, un gros progrès a été réalisé dans la cohésion de notre phalange romande d'apiculteurs et deux sections seulement ont négligé l'envoi de leur rapport annuel, et même là on pourrait invoquer des circonstances atténuantes.

M. Gapany relève à juste titre dans son rapport combien cette cohésion s'est étendue au-delà des frontières de la Romandie et combien plus fréquentes et cordiales sont nos relations avec nos amis de la Suisse alémanique et du Tessin. Certainement, le Congrès international Morgenthaler de 1939 a joué un grand rôle dans ce résultat si satisfaisant. Je ne puis faire autrement que nommer le Congrès de Zurich « Congrès Morgenthaler », car c'est bien cet homme à qui nous devons l'éclat de l'apiculture suisse et l'entente qui règne entre tous les apiculteurs suisses; sans bruit, tout doucettement, sans avoir l'air d'y toucher, il a poursuivi sa tâche qui était de rassembler la cohorte parfois débandée, de mettre de l'huile dans tous les engrenages qui grinçaient. Les résultats de cette pénétration pacifique, n'ayant en vue que le bien de tous, ne se sont pas fait attendre et la Romande pourra économiser les frais du film de l'exposition de Zurich, puisque la Suisse tlémanique le met à notre disposition. C'est là une sérieuse économie et un gain matériel appréciable, mais au-dessus plane le gain moral que nous retirons des bonnes relations établies entre Romandie et Alémanie qui, autrefois, suivaient chacune sa propre voie sans chercher à se connaître, et le résultat obtenu à ce jour prouve combien il est vrai que l'esprit domine la matière *(mens agitat molem !)*. Comme de juste, M. l'abbé Gapany ne pouvait passer sous silence les grands services rendus à notre cause par ses collaborateurs Schumacher, Thiébaud (ce

dernier malheureusement retenu loin de nous par la maladie) et le secrétaire ne pouvait qu'opiner du bonnet en considérant les volumineuses paperasses qui garnissaient la table présidentielle. Eh ! Messieurs les délégués, avez-vous fourré votre nez dans le mâquis de la comptabilité, du contrôle des annonces, du *Bulletin*? Non ! et vous avez raison, car, si tel était le cas, je craindrais beaucoup qu'à l'avenir il soit difficile de trouver un candidat à ces divers postes, malgré la tendance parfois manifestée de rajeunir les cadres de l'Etat-Major. L'expérience ne s'acquiert pas en un jour et on ne blanchit pas sous le harnais en une nuit. M. Gapany n'a eu qu'un tort, c'est de ne pas se mentionner lui-même, et je lui en fais le reproche tout en comprenant sa modestie et en le remerciant au nom de ses amis du Comité. Au cours de 1940, les « Montagnes Neuchâteloises », « Erguel Prévôté » ont fêté leur cinquantenaire, la Fédération Fribourgeoise son 25me anniversaire, et à ces cérémonies le Comité de la Romande s'est fait représenter avec en main la coupe traditionnelle. En 1941, La Tessinoise fêtera son cinquantenaire. Le Comité de la Romande, invité *in corpore*, pourra-t-il assister à ce jubilé ? On l'espère, mais ce n'est qu'une espérance, en vue de la réalisation de laquelle des mesures ont déjà été prises en indépendance complète de la caisse de la Romande. La princesse ne payera pas le champagne. Et c'est bien ainsi, car si 1940 a présenté un boni, grâce à l'excellente gestion de M. Schumacher, 1941 se présentera autrement, selon les prévisions du budget.

(A suivre.)

Séance du comité

Le comité s'est réuni le 24 mars 1941 pour étudier les questions présentées lors de l'assemblée des délégués. Il a été décidé que le Concours de ruchers reprendrait vie dès 1942. Les sections qui auraient des propositions à présenter pour le règlement de ce concours sont priées de les soumettre au Comité jusqu'au 1er juillet. Pour combler le vide en 1941, année où le concours de ruchers n'a pas eu lieu, et afin de justifier le subside accordé par la Fédération Romande des sociétés d'agriculture, il sera institué un concours d'élevage de reines. Messieurs Thiébaud et Rey-Bellet seront à la tête de cette organisation dont le terme d'inscription auprès de M. Thiébaud, à Corcelles (Neuch), est fixé au 1er mai 1941.

Le Comité s'est occupé longuement des Stations d'observation et a résolu de n'établir, à titre d'essai, qu'une seule station d'observation complète ; par contre, 7 bascules enregistreuses seront mises à disposition des apiculteurs qui jusqu'à présent se sont dévoués réellement pour le contrôle des pesées, moyennant retour des balances utilisées à ce jour. Les sections sont invitées à présenter des candidats sérieux pour tenir à jour ce nouveau service.

La question comptabilité a été résolue en ce sens que M. Farron Edouard, à Corgémont, spécialiste en la matière et qui, depuis des années applique la comptabilité Lauer, sera chargé de donner un cours de un jour. Les participants seront : indemnisés pour leurs frais de voyage et pour un repas. Suivant l'origine et la quantité des inscriptions envoyées à M. le Président Gapany, à Vuippens, le cours aura lieu dans une localité centrale pour la majorité des participants.

Le cours d'apiculture en montagne (800 mètres) sera attribué à une autre section, si d'ici au 15 avril 1941 les sections des Alpes et de Nyon n'ont pas confirmé leur demande qui avait été accordée le 6 mars, lors de l'assemblée des délégués.

Le présent Bulletin contient d'ailleurs des avis concernant ces divers postes.

Après avoir encore discuté sur des sujets administratifs (assurances, subsides, insignes, etc.) le Comité a pris connaissance de la proposition de M. Fankhauser, section des Alpes, à propos de concours ou visites au sein des sections mêmes. Il approuve complètement ce projet, mais estime qu'il est du ressort des sections et que la Romande ne peut que faire des vœux pour sa réussite.

Pour les Caisses de Compensation, le Comité chargé d'élucider cette question, s'est mis en contact avec les autorités fédérales et actuellement ces derniers, prévoyant des changements dans l'application de la loi, ne peuvent encore donner une solution définitive. Pour le moment, il n'y aura qu'à payer, quitte à bénéficier d'une ristourne pour le trop-perçu éventuel.

La séance a été d'autant plus nourrie que ce rapport est plus bref, ce qui n'est pas dans les habitudes du

Secrétaire.

Communiqués

Le 21 avril, il se fera un *recensement fédéral* du bétail qui comprendra aussi le recensement des ruches. Dans les circonstances actuelles, il importe au premier chef que cette opération donne des chiffres exacts. Les recenseurs ont l'ordre de se mettre en relations avec les sociétés d'apiculture. Nous prions donc instamment les comités de section de contribuer le plus activement possible à ce qu'on obtienne le chiffre le plus exact de *tous les apiculteurs, membres ou non*, domiciliés sur le territoire de chaque section.

Caisses de compensation. Les autorités fédérales ont mis au point une réglementation uniforme pour tous les apiculteurs. Ces prescriptions entreront en vigueur le 1er avril. Si nous les recevons assez tôt, nous les publierons dans le *Bulletin*, sinon elles seront rendues publiques par un autre moyen. *Schumacher.*

Les comités de section sont invités à envoyer au Président, M. Gapany, *pour le 1er juillet*, leurs propositions de modifications au règlement du concours de ruchers. Chaque président a reçu un nombre suffisant d'exemplaires de ce règlement. Ceux qui n'en auraient plus peuvent en demander au président du jury, M. A. Mayor, Novalles.

Les comités de section sont invités à donner leurs suggestions pour un règlement sur le *concours d'élevage de reines*. Ce concours est ouvert à tous les apiculteurs. Les inscriptions seront reçues *jusqu'au 1er mai* par M. Thiébaud, à Corcelles (Neuch.)

Stations d'observation.— Par mesure de prudence, il ne sera établi, en 1941, qu'une seule station complète d'observation, afin de mettre au point les divers appareils. Par contre, il y aura 7 bascules enregistreuses en fonction qui seront attribuées aux peseurs qui ont déjà fait leurs preuves de zèle et de persévérance avec les anciennes bascules.

Cours de comptabilité.— Il sera institué, selon décision de l'assemblée des délégués, un cours de comptabilité apicole, selon le système Laur. Les apiculteurs qui le suivront doivent s'engager à envoyer trois ans de suite leur comptabilité à Brougg (Union suisse des paysans) qui se chargera de les boucler. Ce cours durera un jour. Les frais de voyage et le dîner seront supportés par la caisse centrale. Suivant le nombre des inscriptions, le cours sera réparti suivant les régions. Il sera donné par M. Farron, fils, qui depuis 10 ans, pratique déjà ce système.

Pour le comité : Schumacher.

Rapport présidentiel donné à Lausanne le 8 mars 1941

Une vive anxiété se peignait sur nos visages, il y a exactement une année, lors de notre dernière assemblée des délégués. C'est que les événements les plus tragiques se succédaient à une allure stupéfiante, et chacun d'eux semblait précipiter un peu la fin d'un ordre de choses que l'on croyait, à peine il y a dix ans, assuré pour des décades, voire des siècles. En face de ce bouleversement général, nous nous demandions, anxieux, quel sort serait réservé à la Suisse. Or, grâce à la protection de la divine Providence, et aussi, j'ai hâte de l'ajouter, grâce à notre vaillante armée, notre pays n'a pas subi les horreurs d'une guerre dévastatrice.

Il est souverainement triste de constater que notre époque, vouée au culte de la force, sacrifie par centaines de milliers les hommes, les femmes et les enfants. Partout des foyers s'écroulent dans le sang. Depuis le début de la guerre d'Espagne (cela fera bientôt 5 ans), les colonnes des journaux sont remplies des récits de ces horreurs, si bien qu'on s'habitue à ce genre de lecture. Mais

prenons garde à ne pas nous faire peu à peu une cuirasse d'indifférence. Nous figurons-nous les détresses affreuses qui ravagent tant de cœurs, des plaies béantes qui s'ouvrent partout ?

Et plus tard, quand toutes ces horreurs auront pris fin, nous aurons encore d'autres maux à craindre. En effet, devant les ruines refroidies, quand on fera le compte des chers disparus, que de désespoirs longtemps comprimés éclateront ! Une immense révolte s'élèvera contre la sanguinaire folie qui a jeté les peuples les uns contre les autres. Le désespoir et la haine engendreront d'autres fléaux, si, dans la nuit du siècle, la lumière du Christ ne brille d'un nouvel éclat.

Comme apiculteurs, nos cœurs se sont largement ouverts à la pitié pour ceux qui, ailleurs, pleurent leurs foyers détruits, et, avec leurs foyers, ces ruches qui en animaient les alentours de leurs bourdonnements familiers. Alors, ce devoir de la pitié accompli, nous pouvons plus légitimement songer à notre sort d'apiculteurs romands et garder l'espoir que l'an qui vient... de commencer sera meilleur que l'an qui a fui.

L'augmentation de l'*effectif* de notre Société romande d'apiculture est un signe évident et réjouissant de sa vitalité et de sa bonne marche. L'appel que nous avons adressé souvent aux dirigeants des Sections de la Romande semble bien avoir été pris au sérieux, puisque l'année dernière déjà l'effectif de la Romande passait de 3793 membres à 4310, et qu'il atteint en ce moment le chiffre de 4400 membres. Chers présidents, et vous tous qui avez, par votre zèle persévérant, conribué à recruter tous ces nouveaux membres, vous avez droit à nos sincères félicitations. Mais il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine du recrutement ; persévérez donc dans le bon travail que vous êtes en train d'accomplir. Nous sommes au temps de la « récupération » ; récupérez donc non pas des « déchets », mais de bons apiculteurs qui n'attendent qu'un bon mot pour entrer dans notre groupement.

Il y a, à la fin de chaque année, beaucoup trop de membres qui négligent de payer à leur caissier leur cotisation en temps voulu. Ce retard qui provient, la plupart du temps, de la négligence de ces membres, cause un grand surcroît de travail à notre caissier central, ainsi qu'à M. Hæsler pour l'envoi du *Bulletin*. Nous prions en conséquence les présidents de Sections de signaler à leurs membres, à l'occasion des assemblées, cet abus qui complique singulièrement le travail de notre ami Schumacher, déjà si chargé de besogne. *(A suivre.)*

Dons reçus

Entr'aide : Anonyme, à l'assemblée des délégués, fr. 5.— ; A. S. et N. T., fr. 4.— L. Haesler, fr. 5.— ; Sec. Grandson, fr. 10.—.

Bibliothèque : Th. Fellay, Fionnay (Valais), fr. 1.—

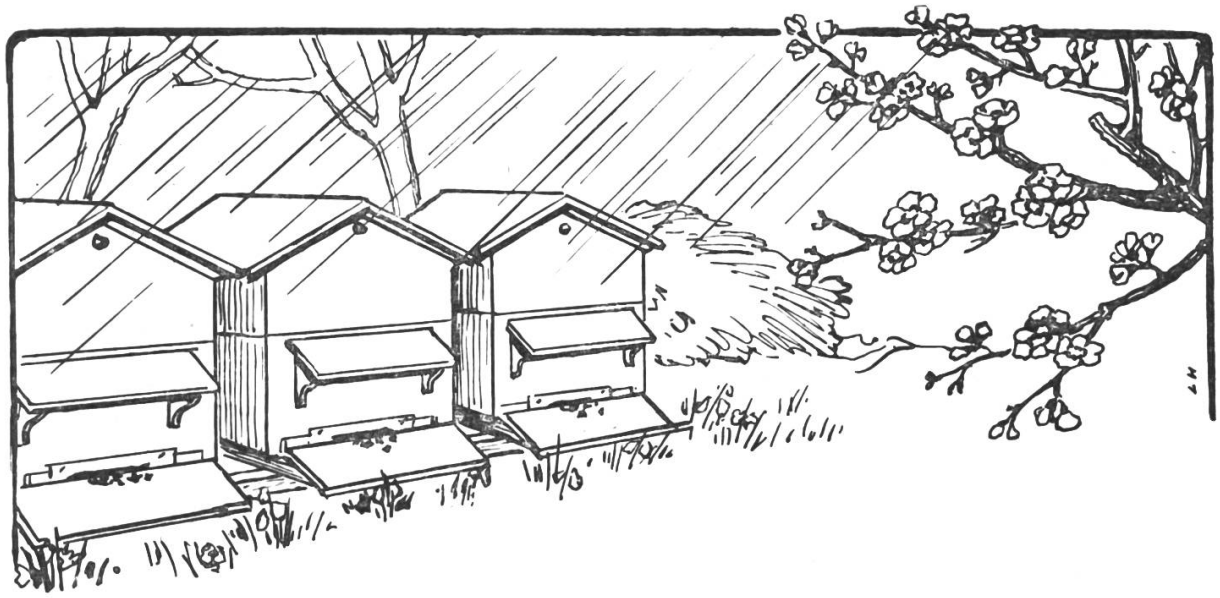

Conseils aux débutants pour Avril

Malgré les circonstances actuelles, rien n'est changé aux travaux du mois d'avril de cette année. Et c'est pourquoi je vous demande, mon cher débutant, de relire très attentivement votre « Conduite du rucher », car rien ne saurait remplacer ce qui vous est dit dans ce précieux volume. Si les notions données sont détaillées, c'est avec beaucoup de raison et d'expérience : il faut savoir, et bien savoir sa théorie apicole, si l'on ne veut pas agir à contre-sens et avec perte de temps et d'argent.

Une chose pourtant diffère des années normales : c'est la minime quantité de sucre qui nous est accordée et d'après laquelle il faudra absolument se diriger. Donc, peu de nourrissement stimulant. Ces trois kilos ne doivent être employés qu'à empêcher la mort par famine des colonies les plus fortes, celles qui par leur force même risquent le plus de se trouver à court de vivres. Quant aux autres, il faut se résigner à les laisser aller selon leurs réserves et leur population. Lorsqu'à leur tour elles seront fortes, la récolte sera là et le risque de famine bien diminué.

C'est le mois intéressant, palpitant, passionnant de la première visite. Comme je vous l'ai déjà dit, faites cette première inspection après une série de belles sorties et si possible alors qu'il y a une petite récolte. Vous aurez ainsi d'autant plus de plaisir à examiner les belles plaques de couvain, que vos amies, occupées, vous épargneront nombre de piqûres. Il faut une température de 12 à 15 degrés à l'ombre.

Sachez bien, avant d'ouvrir la ruche, ce que vous voulez faire; faites vous une sorte de programme, bien net et bien clair, et prenez, selon le schéma de visite que vous aurez adopté, des notes précises et claires elles aussi. Ce n'est d'ailleurs pas compliqué : Nombre de rayons, occupés et non occupés, couvain sur tant de

cadres, pollen et provisions en telle quantité, qualité du couvain, si vous le jugez à propos. L'article paru en mars, de M. Comte, vous dira comment employer de la façon la plus judicieuse et la plus profitable le sucre qui nous a été réparti. La farine de soja, que tous les amateurs et souscripteurs doivent avoir reçue à ce jour, est venue à point, car les noisetiers, comme souvent, ont fleuri et jeté leur poudre aux moineaux, sans grand profit pour nos abeilles, à cause de la température toujours trop basse qui n'a pas permis de ces belles journées dont on jouit parfois en ce mois de mars. Les Saules-marsault n'ont pas encore ouvert leurs « minons » et cette farine déposée dans des caissettes abritées a fait la joie des toutes vaillantes qui sortaient malgré la chaleur absente. Les pelotes ne sont pas bien grosses, mais cela s'explique par le thermomètre trop paresseux pour faire son ascension. C'est quand même un stimulant précieux, et l'expérience demandera à être poursuivie et renouvelée en année plus favorable, moins compromise par les mesures nécessitées en vue du ravitaillement du pays.

Ne perdez pas de vue, mon cher débutant, le plan de cette année. J'éprouve de la peine à vous le dire, car un débutant, enthousiaste comme il se doit, cherche à développer son rucher, à l'agrandir, c'est normal. Mais l'époque n'est pas normale. Il faut plutôt restreindre le nombre de ses ruches, il faut laisser à leur sort celles qui sont des non-valeurs, puisqu'il ne faut pas compter sûrement sur la quantité de sucre en vue des provisions d'hiver 1941-1942. Il y aura peut-être un bon côté à cette obligation, de ne conserver et soigner que les meilleures d'entre nos colonies, c'est que cela nous apprendra à tous, une fois de plus, que seules les ruches fortes donnent de la récolte et du profit réel. On le savait fort bien théoriquement, mais nous l'apprendrons de force cette année.

Je n'ai encore ouvert aucune de mes ruches, à cette date du 20 mars, ni donné aucune ration. Mais si le temps se réchauffe d'ici quelques jours, je donnerai du sirop tout simplement à celles qui, soupesées, me paraîtront légères, tout en ayant, d'après le trou de vol, une population normale ou forte. Il faut, en effet, s'exercer à voir l'intérieur sans ouvrir. Cela paraît difficile, mais c'est fort possible avec un peu d'observation suivie. Si vous avez installé vos ruches sur des traverses en fer à T, vous pouvez « peser » vos colonies sans bascule, à condition qu'elles soient de même construction et posées régulièrement. En les soulevant par derrière, vous estimez le poids assez facilement, ce qui rend souvent service.

Outre les indications données par la « Conduite du rucher », j'en ai encore une à vous donner, qui ne figure que trop peu dans ce volume presque parfait. C'est celle-ci : Jouissez le plus possible, dans tous vos moments libres, du spectacle de vos ruches au travail. Rien n'est plus propre à chasser les papillons noirs qui, malgré la saison froide et même à cause d'elle, nous assiègent tous.

Rien n'est plus puissant pour nous aider à traverser les mauvais moments, à espérer encore et toujours et à répéter : Aide-toi, le Ciel t'aidera. *Schumacher.*

St-Sulpice, 20 mars.

P. S. — Nous n'avons pas encore de nouvelles du lavandin. Les commandes, même tardives, ont été transmises. L'expédition a été faite depuis le Midi de la France; mais il est probable que les formalités douanières ont retardé considérablement les expéditions de la maison *Boccard, Frères,* à Petit-Sacconnex, qui a bien voulu se charger de la distribution. Espérons que quand le *Bulletin* d'avril paraîtra, chacun aura pu planter ces touffes d'espoir.

UNE APICULTURE PROSPÈRE

Ses conditions matérielles et... morales indispensables

De M. A. Andermatten, prêtre et doyen, à Rarogne (Valais).
Adaptation libre de Ed. Fankhauser.

(Suite)

Aux premiers âges du monde, quand la forêt vierge leur fournissait un gîte sûr dans ses arbres millénaires et creux, quand les vallées et les montagnes, la campagne et ses prairies leur offraient, du premier printemps jusqu'à l'arrière-automne, une table richement servie, les abeiles vivaient dans un état vraiment paradisiaque. Mais tout cela appartient au passé, hélas ! Comme est passé aussi le temps où les abeilles étaient en état de se suffire à elles-mêmes, en toutes circonstances et cela sans l'assistance de l'homme. Aujourd'hui, l'abeille est devenue un véritable insecte domestique et, comme tel, elle subit les vicissitudes culturelles. Toute l'apiculture en est elle-même influencée. L'apiculteur primitif, lui, se contentait d'aller dévaliser les essaims repérés dans la forêt de leurs provisions de miel et de cire. De nos jours, l'apiculture porte comme une empreinte artificielle plus ou moins accentuée et toutes autres sont les conditions imposées à l'exploitation. Ces conditions préalables d'une apiculture prospère dépendent principalement : 1. du climat et de la flore, autrement dit du pâturage ; 2. du logement des abeilles avec ses annexes, outillage, etc. 3. enfin de l'apiculteur lui-même.

Climat et pâturage

Dans son magnifique ouvrage « La Vie animale dans le monde alpestre » le génial naturaliste Friedrich von Tschudi rapporte avec étonnement : « Dans la Vallée de St-Nicolas, à 1409 m. d'altitude, le prêtre de Randa s'occupe encore d'apiculture et en retire un bon profit ». Il s'agit ici de J. B. Supersaxo, plus tard prêtre et doyen de Rarogne, qui publia un petit ouvrage d'apicul-

ture dans lequel il consigna les observations et expériences faites tant à Randa qu'à Rarogne (640 m.). A cela, il ajoutait aussi des instructions, conseils, préceptes divers à suivre pour en retirer un réel profit. Ses conclusions concordent avec notre actuelle manière de voir. Par contre l'épilogue, qui recommande le croisement des races, n'est pas de lui.

Aujourd'hui, dans la Suisse entière, on connaît des colonies d'abeilles florissantes bien au-dessus de l'altitude ci-dessus. L'apiculture est pratiquée avec grand succès dans la Vallée de Viège, notamment à Grächen (1617 m.) à Zermatt (1608 m.) à Saas-Fée (1798 m.). Même à Simplon-Village, pourtant battu des vents et enfoui de longs mois sous les neiges, des essaims fournissent des récoltes notables. Un essaim du 15 avril rapporte 10 kg. ; un autre du 1er mai, jusquà 30 kg. Quelques apiculteurs-nomades de Viège, Brigue et Naters aiment à transporter leurs colonies dans ce haut Simplon. Des stations de fécondation suisses sont entretenues et avec résultats favorables à près de 1900 m.

(A suivre.)

Deux reines par ruche

On en parle, ou plutôt on en reparle beaucoup ces temps, en attendant qu'on parle ou qu'on reparle d'autre chose. A titre de renseignement, voici comment M. G. Dadant décrit, dans l'*American Bee Journal*, la méthode du Dr C. L. Farrar :

Un corps de ruche placé sur le plateau contient une colonie avec reine. Sur ce corps de ruche vient une tôle perforée, puis deux hausses ; de nouveau une grille, puis la seconde colonie avec reine, encore une grille et enfin deux hausses. Le dispositif complet comprend donc deux corps de ruche contenant chacun une colonie, trois tôles perforées et quatre hausses. Peut-être que, chez nous, deux hausses pourraient suffire !

Propagation de la loque européenne

En dépit de son nom, la LE est bien plus répandue en Amérique que chez nous. Elle semble endémique dans certaines ré-

gions, où elle se maintient malgré tous les traitements imaginables, y compris la destruction des colonies par le feu. Un apiculteur californien, Lee H. Watkins, croit que les germes de la maladie sont transportés dans les fleurs par les butineuses, ce qui expliquerait l'apparition de la maladie dans les ruchers indemnes, malgré toutes les précautions possibles. Examinant cette hypothèse dans le *Bee World*, Miss A. Bett, s'appuyant sur les observations de Mlle Baumgartner du Liebefeld, croit que cette manière de voir peut théoriquement se soutenir.

Lee H. Watkins écrit que la présence, ou plutôt l'abondance de la maladie dans certaines régions est due à la location et qu'elle disparaît si l'on transporte les ruches dans un autre endroit. Il croit pouvoir attribuer l'abondance d'infection au manque ou à la mauvaise qualité du pollen.

François Huber et les plus grandes abeilles

Sait-on que le génial aveugle a tenté, il y aura bientôt 150 ans, d'obtenir des abeilles plus grandes en augmentant les dimensions des cellules ? Sans résultat, d'ailleurs. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Le tilleul, remède contre les piqûres

Un agriculteur fut piqué à la paupière et un peu de venin pénétra dans la blessure en retirant l'aiguillon. Il était impossible d'appliquer les remèdes ordinaires : oignon, poireau, ammoniaque, etc., seule l'eau fraîche soulageait un peu le patient. On eut alors l'idée de faire une infusion de tilleul et d'en appliquer des compresses sur l'œil blessé ; le soulagement fut immédiat. Nous trouvons cette recette dans un journal marocain ; vous pourriez l'essayer lorsqu'une de vos visites ou l'un de vos voisins seront piqués par vos bestioles ; je suppose que vous n'en avez pas besoin pour vous-même.

Ne dérangez pas vos abeilles sans nécessité

Nous lisons dans le *Bee World :*

Si vous ouvrez une ruche pendant une bonne récolte, vous perdez 200 grammes de miel et même davantage. Observez le trou de vol au lieu d'examiner l'intérieur ! Au commencement de l'été, une colonie orpheline n'apporte que très peu de pollen. En tout cas, si vous la supposez orpheline et qu'elle travaille cependant bien, pourquoi ne pas attendre la fin de la récolte avant d'interrompre son labeur ? Une colonie malade ne montre pas une grande activité, à moins que l'infection ne soit récente ; mais, dans ce cas, vous ne découvrirez pas la maladie et vous risquez de la propager. Si vous désirez prévenir l'essaimage, vous pouvez vous trouver dans l'obligation de manipuler ; mais souvenez-

vous que tout dérangement peut facilement inciter une colonie, qui n'y pensait pas, à se préparer à essaimer ; ainsi, vous pouvez être la cause de l'inconvénient que vous désirez éliminer. D'une manière générale, une colonie qui travaille bien et qui apporte du nectar, des abeilles sans pollen et lourdement chargées arrivant péniblement à la ruche, ne doit pas être dérangée. Rappelez-vous l'histoire de ce débutant qui n'avait jamais récolté de miel. Un ami, apiculteur expérimenté, ayant soupçonné la raison de cette carence, un dérangement continuel des colonies, persuada le novice de remplacer ses abeilles par des démons. Les nouvelles venues eurent tôt fait de corriger notre débutant de sa manie et il eut des récoltes comme ses voisins. *J. Magnenat.*

Lève-ruches

Je vous envoie deux photos d'un lève-ruches que j'avais vu à Bavois. J'ai perfectionné l'arrêt, ce qui ne se voit pas sur

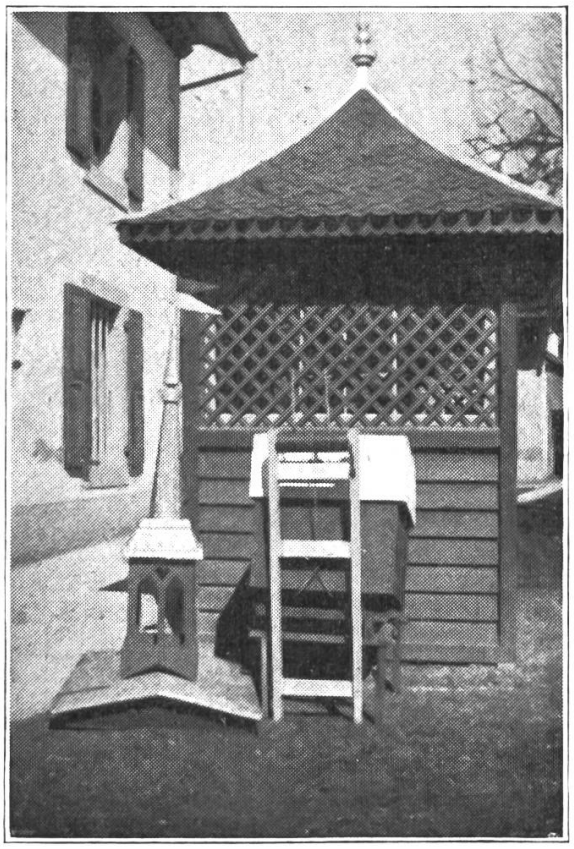

Lève-ruche.

l'épreuve. Il va très bien; seulement il faut que les barres-supports soient assez éloignées, autrement les ruches basculent en les levant. C'est un petit cylindre, autour duquel s'enroule un cable,

au bout duquel est adaptée une pièce métallique « ad hoc ». Il se manœuvre de la même manière qu'un tour, avec deux petites clés (bouts de fer). *G. Contesse*, Daillens.

Attrape-essaim

M. Rob. Drechsel a pu perfectionner son appareil, mentionné dans le numéro de mars, page 84. Nous le rappelons, car il s'agit cette année d'empêcher, dans la mesure du possible, l'essaimage, puisque nous sommes dans la pénurie de sucre.

D'autre part, nous signalons aussi l'appareil de M. Rithner, à Chili s/Monthey (Valais) qui peut aussi, quoique piège à bourdons, servir à retenir prisonnière la reine de l'essaim primaire.

Nous signalons ces appareils, non pour leur faire de la réclame gratuite, mais parce que les circonstances actuelles le demandent. *Schumacher.*

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

FÉVRIER 1941

Prix moyens suisses

(Communiqués par le Service du Contrôle des prix du Département fédéral de l'économie publique.)

Genève	5.15	**Aarau**	5.20
Nyon	—.—	**Lenzbourg**	5.20
Lausanne	5.10	**Brougg**	—.—
Vevey	—.—	**Baden**	—.—
Montreux	5.20	**Lucerne**	5.20
Aigle	—.—	**Zoug**	5.20
Yverdon	5.10	**Zurich**	5.20
Payerne	—.—	**Dietikon**	5.14
Chaux-de-Fonds	—.—	**Winterthour**	5.20
Le Locle	5.10	**Schaffhouse**	5.20
Berne	5.20	**Frauenfeld**	—.—
Thoune	5.20	**St-Gall**	5.20
Langnau	5.20	**Hérisau**	—.—
Berthoud	—.—	**Appenzell**	—.—
Bienne	5.—	**Buchs**	—.—
Granges	5.20	**Altstätten**	—.—
Porrentruy	5.20	**Coire**	5.20
Soleure	5.20	**Bellinzone**	—.—
Langenthal	5.20	**Locarno**	—.—
Bâle	5.20	**Lugano**	5.20
Rheinfelden	—.—		
Olten	5.20		
Zofingue	—.—	**Prix moyen suisse**	5.18

Endurance des abeilles

Si on peut appeler cela endurance. Voici à ce sujet un fait qui s'est passé ces jours derniers dans mon rucher.

Tout le monde se souviendra, au moins dans notre région, de ce coup de tabac qui s'est déchaîné sur le pied du Jura le *mardi 4 février* dernier.

La bise était si forte qu'on ne pouvait mettre le nez dehors sans risquer d'être emporté ou out au moins d'y laisser son couvre chef, tant lourd fût-il. La neige prise sur les toits et ailleurs s'entassait serrée dans tous les recoins d'une façon extraordinaire, elle pénétrait partout dans les galetas, les bûchers, sous les portes, les maisons paraissaient faites de papier. Heureusement cette bourrasque tomba pendant la nuit. Le lendemain il fallait y aller de la pelle et du bras pour nettoyer, enlever et brosser cette bougre de neige qui n'avait négligé aucune fissure ; donc occupation toute la journée. Jeudi 6, séance du comité de la Romande, à Lausanne ; départ à 7 heures pour rentrer vendredi matin après avoir brassé la neige à Lausanne et environ toute la soirée avec ces amis Justin et Charles-Emile aux fins de repérer un fabricant d'appareils nécessaires à la création de stations d'essais et d'observations.

Après la mise à jour du courrier et tout ce qui vous tombe dessus après un jour d'absence, en ces temps de circulaires paperassières, ce n'est que samedi, vers midi, que je me rendis au rucher en passant par ma boutique, ce local aimé, malgré les nombreux outils qui le meublent, ne saurait avoir pour moi d'autre nom, quoique Barbichon le désigne comme laboratoire. Quelle ne fut pas ma surprise de constater qu'une ruche n'était plus en place, mais qu'elle gisait sur le dos à quelque dix mètres plus bas.

Il s'agit d'une ruche suisse accouplée, cadres Dadant, bâtisses chaudes ; toutes deux peuplées de bonnes colonies, heureusement le toit est fixe et solide. Elle avait fait trois fois le tour sur elle-même, les planchettes de vol s'étaient rabattues de sorte que la neige n'avait pas pénétré à l'intérieur.

Avec l'aide du vacher de mon voisin, solide champion Bernois, pataugeant dans la neige fondante, nous pûmes remonter la ruche sur un tréteau provisoire ; puis, la température s'étant bien adoucie, j'entrepris la remise en place de l'intérieur dont vous devinez l'état puisque la ruche avait fait trois « troumelets » complets. C'était un vrai tohu-bohu, coussin, couverture et planchettes, tout était sens dessus dessous et les rayons, tout de « travioule » et plus couverts, avaient été projetés sur le derrière de la ruche par la dernière secousse, heureusement le groupe d'abeilles était reformé.

En remettant le tout en ordre, je vis non sans surprise que le rayon du centre avait une plaque de couvain operculé d'environ 1 dm^2 ; n'est-ce pas une preuve que malgré un hiver des plus rude, la vie active de la colonie recommence très tôt. L'après-midi déjà, et surtout le lendemain, grâce à ces bons coups de soleil, les colo-

nies avaient repris leur vie normale comme les voisines et cela malgré les cinq jours de froid passés dans la triste position où la bourrasque du 4 février les avait mises.

Conclusion : En rétablissant le support de ruches, j'ai constaté que les gros gels de janvier suivis du dégel avaient désagrégé le socle en carrons construit il y a quelque 15 ans et, que ce fait pouvait être aussi la cause, ou tout au moins une des causes de la chute de cette ruche, en favorisant la bourrasque du 4 février.

Apiculteurs mes amis, s'il vous arrive quelque chose de semblable, avant d'accuser, ou de penser à la malveillance de tiers, recherchez bien les causes de l'avaro ; cela pour votre satisfaction personnelle et surtout que la caisse assurance s'en portera mieux.

A. M.

P. S. Aujourd'hui, 10 mars, les deux ruches bouleversées le 4 février, rapportent du pollen, donc les reines ont résisté à la secousse. A. M.

A bâtons rompus

— Quel plaisir de vous rencontrer, M. Nini, je me rendais justement chez vous pour vous demander, en vitesse, un petit renseignement, auparavant, permettez-moi de vous dire bonjour et de vous serrer la main.

— Tous mes compliments mon jeune ami Claude, vous êtes matinal aujourd'hui, vous me paraissez être un peu pressé, que désirez-vous savoir ?

— En effet, Monsieur Nini, j'ai un jour de congé, aussi j'ai hâte d'aller à mon rucher, voici ce qui m'amène : j'ai la bonne moitié de mes ruches qui sont envahies par de toutes petites fourmis, elles nichent sous le coussin et y déposent une quantité d'œufs minuscules. Elles entrent en procession dans le nourrisseur, des milliers s'y noient, formant une sorte de crasse noirâtre qui bouche l'interstice par lequel s'écoule le sirop ; j'ai déjà essayé bien des procédés pour empêcher l'arrivée de ces hôtes indésirables, je n'arrive pas à m'en débarrasser, que faut-il faire ?

— Mon cher ami Claude, ce que vous prenez pour des fourmis sont des pucerons. Il en existe d'innombrables espèces, ils se reproduisent soit par des œufs, soit par le mode vivipare, on a même observé chez de nombreuses espèces les phénomènes de la parthénogénèse. Beaucoup exsudent par leur extrémité postérieure un miellat sucré dont les fourmis sont friandes, aussi beaucoup d'entre elles ont l'habitude de domestiquer les pucerons qu'elles surveillent comme un bétail.

Puisque vos ruches ne sont pas munies de bases de supports à auget, comme celles fabriquées par la Maîson Cornaz à Allaman, qui empêchent totalement la montée dans la ruche, de tout insecte non pourvu d'ailes, il s'agit donc, pour commencer, de détruire les fourmilières qui se trouvent aux alentours de votre apier, en leur injectant le soir, un peu de sulfure de carbone. On pratique dans la fourmilière quelques trous au moyen d'un plantoir, on y verse la valeur d'une cuiller à soupe de sulfure, un coup de talon pour refermer hâtivement le trou, les fourmis et leurs amis les pucerons sont tous asphyxiés sans douleur.

Pour les pucerons à l'intérieur des ruches, on peut saupoudrer le coussin, la feuillure de la ruche, avec un des produits Maag ou Siegfried, contre les fourmis, qui se vendent actuellement dans le commerce, ou plus simplement avec la fleur de soufre, moins onéreuse.

Toutefois, toutes ces substances ont des inconvénients, il faut les renouveler fréquemment, et malgré une grande attention, elles peuvent en manipulant le coussin, pénétrer dans le nourrisseur et par conséquent être nuisibles à nos abeilles.

Notre collègue Ruckstuhl préconise un autre moyen, simple et pratique, que je crois excellent ; il suffit de passer à l'intérieur du chapiteau, une faible couche de carbolinéum, l'odeur persistante de cette substance éloigne à tout jamais fourmis et pucerons.

On peut aussi badigeonner au carbolinéum, une mince planchette qui se place à l'endroit de prédilection de ces hôtes incommodes, ils s'éloigneront et ne reviendront plus. Voilà un remède radical, bon marché, possédant tous les avantages, sans aucun inconvénient, il s'agit néanmoins de le répéter chaque année.

— Je vous remercie infiniment Monsieur Nini, je me rends parfaitement compte que le carbolinéum ajoute un supplément à la conservation du bois du chapiteau des ruches, et puisqu'il éloigne en même temps la vermine des demeures de nos avettes, je m'en vais passer immédiatement tous les miens avec ce produit, je vous tiendrai au courant du suivi.

— Au revoir mon cher ami Claude, à bientôt. *Nini.*

NOUVELLES DES SECTIONS

Côte vaudoise

Siège Aubonne.— Groupe les apiculteurs de ce district, celui de Rolle et des membres du cercle de Villars s/Yens. Il y a quelques années, une dissidence se produisit au pied du Jura par la formation d'une nouvelle section, celle de Bière où l'activité ne doit pas être bien grande, même nulle pour parler net. Un de ses membres nous est revenu.

La réunion de dimanche 16 février fut un cours d'apiculture en raccourci. Dès le début, M. Berger qui selon son habitude n'y va pas par deux chemins, insiste pour la variété dans les discoureurs. Il ne faut pas que ce soit toujours les mêmes qui prennent la parole, s'éternisent, se répètent, s'écoutent causer. Faisons place aux nouveaux, aux jeunes, à ceux qui ont des choses intéressantes à nous communiquer ou à demander. Ce désir a été... à peu près suivi.

Le président lui remet le diplôme d'honneur pour 41 années consacrées à la Section de la Côte ainsi qu'à M. Staudenmann Gimel, 25 ans. La discussion sur le rajeunissement du rucher, prend de suite une grande envergure ; c'est qu'il y a là des apiculteurs expérimentés capables de renseigner les débutants. Tous concordent à ne pas trop bousculer la vie d'une colonie par le massacre de reines qui paraissent mauvaises, leur remplacement au petit bonheur. Le meilleur moyen pour rajeunir le rucher est la formation de petites colonies par la division d'une des meilleures ayant fait ses preuves aussi tôt que possible soit en mai au moment de l'essaimage. Des résultats obtenus communiqués par plusieurs membres mettent l'assemblée bien au clair à ce sujet. Comme ces nouvelles nées passant l'hiver sur quatre ou cinq cadres font plaisir au printemps pour remédier aux vides ! A ce sujet, il est recommandé de se tenir une ruche à 4 compartiments tous avec entrée d'un côté différent, ceci afin de concentrer la chaleur produite par ces jeunes familles et d'empêcher aux abeilles de se mélanger pendant leur va-et-vient. M. Berger, l'enfant terrible (de 76 ans !) formule une proposition un peu osée, car elle va à l'encontre d'une habitude enracinée, celle de planter des colonies dans un autre endroit sans bourse délier, à la barbe des apiculteurs de l'endroit. Il donne connaissance d'un article qu'il a publié à ce sujet dans la « Terre vaudoise ». Dans maints villages, les quelques propriétaires de ruches ont semé navet et pavot, encouragé des voisins à les imiter, mais voilà, au moment de la floraison, leurs petits groupes de colonies sont handicapés par l'arrivée

de 50, 100 maisonnettes venues de X. Découragement. Rouspectances en pure perte. Un moyen s'offre pour apaiser les dissentiments. Que les pratiquants de l'apiculture pastorale prennent des dispositions pour semer aussi un coin de pavots près de leur emplacement ou qu'ils contribuent par une petite finance à l'achat de graines oléagineuses et mellifères. Sortons de la routine. Remplaçons la flore mellifère disparue. Allons de l'avant, assez de conseils en pure perte. L'assemblée se solidarise avec ce plaidoyer chaleureux et une démarche à ce sujet sera faite à la Fédération. Rappelons-nous en effet que le colza qui fit merveille pendant la guerre mondiale est la plante maîtresse pour la fourniture du nectar.

La séance se termina par une leçon détaillée avec projections par notre membre récent M. Durgniat, instituteur à Vinzel. En voilà un qui connaît son affaire ! Toute l'anatomie de l'abeille a passé sur l'écran. Avec un débit rapide d'un français impeccable, sans une note, M. Durgniat a pendant 40 minutes tenu les auditeurs en suspens. Sujet ardu pourtant avec une centaine de noms baroques que l'on entendait pour la première fois. M. Durgniat fut vivement félicité, surtout par les nombreux instituteurs membres de cette section pleine de vie où l'humour ne fait pas défaut, surtout chez... Ne précisons pas. « Le cœur ne vieillit pas » a dit Adolphe Ribaux.

Société d'apiculture de Lausanne

Séance du 15 février 1941

L'assemblée générale annuelle de la section de Lausanne a lieu habituellement un dimanche, à l'Ecole normale. Cette année, pour raison de chauffage, la séance se tint le samedi 15 février. Conséquence : auditoire réduit de 50 %. C'était aussi le premier après-midi ensoleillé de l'année ; beaucoup d'apiculteurs ont préféré aller au rucher pour jouir d'une « sortie » instructive ; d'autres, les agriculteurs, très occupés, n'ont pu soustraire une demi-journée ouvrable pour répondre à l'appel de leur comité. Et pourtant l'envie ne manquait pas, certes !...

M. A. Grandchamp, président, salue la présence de M. de Beaumont, professeur à l'Université de Lausanne, qui sera le conférencier de la journée, de quelques dames toujours fidèles aux réunions de la « Lausanne », d'une cinquantaine de sociétaires qui sont venus pour s'instruire et écouter un maître de la science.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire d'un fidèle et aimable sociétaire décédé, M. Théophile Blanc. Les questions administratives sont renvoyées en fin de séance, et M. de Beaumont entretient les participants sur ce sujet toujours si captivant : « Les sens de l'abeille : comment elle voit, sent, s'oriente. » Lors du cinquantenaire de la section, M. de Beaumont avait déjà traité la question de la parthénogénèse des abeilles, aussi les apiculteurs lui sont-ils particulièrement reconnaissants de bien vouloir les faire profiter de ses connaissances scientifiques si étendues. En outre M. le professeur de Beaumont est un vulgarisateur accompli ; les questions sont présentées avec tant d'élégance et de clarté, qu'elles deviennent accessibles à chacun. Son exposé, illustré par des projections lumineuses, fut si complet, si riche en observations de tous genres, qu'il est bien difficile à un chroniqueur occasionnel d'en donner une analyse.

Si les observations sont relativement faciles à faire chez les fourmis qu'on peut suivre sur le sol, il n'en est pas de même chez les abeilles qui s'envolent vers l'espace à une grande distance. Néanmoins nous possédons actuellement des renseignements assez précis sur le degré de développement des sens de l'abeille. On peut dire que ceux-ci sont très évolués, à l'égal de ceux de l'homme ; mais il est des sensations que l'homme ne perçoit pas et que l'abeille perçoit et inversément. Par exemple, l'abeille est sensible aux rayons ultraviolets, mais ne distingue que quatre couleurs du spectre solaire.

On est mal renseigné sur la valeur de l'ouïe, et il est même possible

que les abeilles n'entendent pas. Le goût et le toucher, ce dernier sens si complexe, jouent un rôle assez secondaire. Les deux sens les plus développés, parce que les plus utiles, sont la vue, dont les organes sont des yeux à facettes admirablement constitués, et l'odorat dont le siège est dans les antennes. Les sensations recueillies n'ont qu'un but instinctif : l'activité biologique de l'insecte et la conservation de l'espèce. L'abeille possède un sixième sens, celui de l'orientation et de la direction, qui lui permet de regagner sa ruche, et même un septième, le sens topochimique, utile dans les travaux intérieurs de la colonie. Le sens de l'orientation repose sur la vue à distance, sur l'odorat près de la ruche ou d'une source de nectar, et surtout sur la mémoire des lieux, mémoire qu'on pourrait qualifier de topographique, et que l'abeille perd au moment de l'essaimage ou par anesthésie. Si nous ajoutons encore, que le sens de la direction à suivre est donné aux abeilles par la position du soleil (orientation sidérale) et qu'elles peuvent mémoriser et enregistrer les angles, nous aurons donné un pâle reflet du brillant exposé de M. le professeur de Beaumont. Pour beaucoup ce fut un émerveillement, et M. Grandchamp remercia en termes choisis notre conférencier qui répondit aux questions qu'on voulut bien lui poser.

La partie administrative qui suivit fut menée au pas de charge. On entendit d'abord un élégant procès-verbal de M. Aebi, secrétaire ; puis le caissier, M. Ch. Thuillard donna les renseignements habituels sur les finances, renseignements confirmés par le rapport de la commission de vérification. L'exercice boucle par un bénéfice et le bilan est très satisfaisant.

Le budget pour 1941 prévoit fr. 1680.— aux recettes et fr. 1649.50 aux dépenses, d'où boni présumé de fr. 30.50. Comptes, budget, rapports sont adoptés à l'unanimité.

Le rapport présidentiel très complet rappelle que la section compte 250 membres, effectif stationnaire, les admissions compensant les démissions. Les surfaces cultivées devant être considérablement augmentées, il en résultera une diminution du champ de récolte de nos abeilles, aussi un effort sérieux est à faire pour améliorer et augmenter la flore mellifère. Comme les ruchées à forte population sont seules capables de faire une récolte, il y a lieu d'intensifier la sélection et le renouvellement des reines, les colonies trop faibles seront réunies ; inutile de leur réserver une part de sucre mis à disposition ; la quantité accordée est minime, aussi faut-il en faire un judicieux emploi.

Quant à la récolte de 1940, ce fut dans bien des ruchers la disette absolue. Et pourtant le Bulletin a parlé d'une moyenne de 8,45 kg., moyenne fantaisiste parce qu'elle n'intéresse que les colonies dont le miel a été soumis au contrôle et que la « presse quotidienne » s'empresse de reproduire.

L'instructif et incisif rapport de M. Grandchamp se termine par un appel à la concorde et à la paix, entre individus et entre nations, et un salut amical aux sociétaires mobilisés.

Les apiculteurs et amis de la nature sont navrés, à chaque printemps, de constater les massacres de rameaux de saule-marsault dont les chatons argentés ponctués d'or sont une parure de nos bois, mais aussi la première source de nectar et de pollen pour nos abeilles. Pauvres fleurs à peine écloses qui viennent remplir les poubelles de nos villes ! Plusieurs cantons de Suisse alémanique ont déjà interdit la cueillette de ces chatons, aussi est-il décidé de faire une tentative auprès de l'autorité cantonale pour arriver aussi à une interdiction identique.

Cette intéressante réunion se termine par les élections statutaires des délégués à la F. V. A. et à la Romande et il est plus de 17 heures, lorsque l'ordre du jour est liquidé ! *A. C.*

*

Réunion amicale le samedi 19 avril, à 20 h. 15, au Café du Midi, Grand-Pont 14, Lausanne. Ordre du jour : Les ruchès, les cadres, les cellules.

Le Comité.

Section des Alpes

a) Séance pratique — Le samedi 26 avril 1941 aura lieu au rucher de notre caissier, M. R. Vogel, une séance d'apiculture pratique Notre dévoué collègue, qui s'est mis spontanément à la disposition du comité, donnera les conseils et renseignements indispensables sur la bonne conduite des ruchées dès leur sortie d'hivernage. En outre, à cette occasion, seront rappelées quelques notions apicoles fondamentales, suivies de menus travaux de saison. Cette rencontre s'adresse, de préférence, aux débutants. Rendez-vous à la gare de Clarens à 14 heures.

b) Cours de microscopie — Sous les auspices de la Fédération vaudoise d'Apiculture, la Section des Alpes organisera un *cours d'initiation au maniement du microscope* d'une durée de 1 jour. Ce cours s'adresse à nos inspecteurs régionaux de la contrée, ainsi qu'à quiconque de nos membres que la question du décèlement des maladies intéresse.

S'inscrire auprès du Président de la Section des Alpes, M. Ed. Fankhauser, les Jumelles, Territet jusqu'au 10 avril 1941 inclusivement.

Le lieu et la date du cours seront communiqués directement aux intéressés.

Si les inscriptions sont inférieures à 8, le cours n'aura pas lieu.

Du 2 mars 1941. Pour le Comité : *A Porchet, secrét.*

*

Cours d'initiation apicole pour la montagne :

Le premier cours donné aux Ormonts, printemps et été 1939, en quatre journées, comprenait 27 participants sur les 43 primitivement inscrits. Le Comité étudie présentement l'organisation d'un second cours destiné aux autres régions des Préalpes vaudoises. Les collègues habitant des localités de la montagne sont instamment priés de s'associer au projet, notamment en renseignant les jeunes gens que la chose pourrait intéresser, agriculteurs ou non. Ils se feront un devoir de servir d'indicateurs aux Autorités locales auxquelles une lettre-circulaire a été adressée. Au besoin, signaler directement au soussigné les jeunes, déjà propriétaires d'une ou deux colonies et désireux d'être plus amplement initiés. Ils ont constitué les meilleurs éléments des cours précédents, ceux qui manifestaient le plus de zèle et de goût.

le président : Ed. Fankhauser, Territet.

Section de Morges

Lors de l'assemblée générale de décembre dernier, la Section avait accepté avec empressement l'aimable proposition d'un de ses jeunes membres, M. Baptiste Stévenin fils, chef de cuisine, qui conviait tous les membres à une soirée-choucroute. Il faut dire que M. Stévenin vient de créer à Morges une fabrique de conserves dont il tenait à faire apprécier les produits par les fins gourmets que sont les apiculteurs.

Lors de l'assemblée générale de décembre dernier, l'aimable proposition d un de ses jeunes membres, M. Baptiste Stévenin fils, chef de cuisine, qui conviait tous les membres à une soirée-choucroute. Il faut dire que M. Stévenin vieni de créer à Morges une fabrique de conserves dont il tenait à faire apprécier les produits par les fins gourmets que sont les apiculteurs.

Cette séance originale eut lieu le 1er mars et fut, est-il besoin de le dire, pleinement réussie. Elle commença par la visite des locaux, propres et spacieux, où s'entassent des légumes appétissants et des boîtes reluisantes et où s'opèrent les différents stades de la fabrication. Disons que pour le moment toute la production est destinée à l'armée ce qui facilite heureusement les débuts de cette entreprise. Après quoi, la cohorte se groupa dans la cuisine, pour profiter de la chaleur du fourneau, et fit honneur à un copieux

et succulent repas, si généreusement offert par M. Stévenin et non moins généreusemeit arrosé par la caisse de la section.

Au dessert, le président, M. A. Valet, se fit l'interprète de chacun pour remercier comme il convenait notre hôte et sa famille ; le félicitant aussi et lui adressant des vœux sincères pour le succès de son entreprise. Un bon vieux membre, M. Jaquier, ancien inspecteur cantonal tint aussi à exprimer le beau souvenir que cette séance lui laisserait dans sa longue carrière d'apiculteur.

Quelques projections intéressantes commentées à l'épidiascope par M. Valet agrémentèrent la fin de la soirée. On eut beaucoup de peine au début à obtenir une netteté suffisante sur l'écran. Le mal était grave, car il permettait toutes sortes de suppositions. Le caissier cherchait déjà le quotient du nombre des litres vides par celui des membres présents quand l'opérateur découvrit que les verres de l'appareil étaient couverts de buée. Tout s'acheva donc pour le mieux laissant à chacun un agréable souvenir et le désir de récidiver l'année prochaine. *L. Coulon.*

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 7 avril, à 20 h. 30, au local, Rue de Cornavin 4. Cours d'apiculture. Sujet : Les maladies des abeilles. Projections

Société Erguel-Prévôté

Afin d'avoir l'assemblée générale avant la nouvelle levée de troupes, notre comité s'est chargé de la convoquer déjà pour le lendemain de l'assemblée des délégués de la Romande, donc pour le 9 mars. Elle eut lieu comme de coutume au Café fédéral à Sonceboz. Elle ne réunit qu'une cinquantaine de membres, effet du départ tout prochain pour le service militaire. La salle de spectacle où se tiennent les assemblées était occupée par de la troupe ; on parvint à se caser en se tassant dans la salle de débit.

Après les paroles de bienvenue, la lecture des procès-verbaux de la dernière assemblée et de la célébration du cinquantenaire, notre excellent président présenta son rapport. La société compte 302 membres, dont une quarantaine de langue allemande qui, ne pouvant être abonnés au Bulletin, ne sont pas membres de la Romande.

Un bon nombre d'apiculteurs, ainsi que le montrent les listes de distribution du sucre pour le nourrissement, ne sont pas encore sociétaires. Il faut s'appliquer à les recruter. Ce sera leur rendre service, ainsi qu'à la société. Les surveillants constatent que parce qu'ils sont privés des directions et de l'émulation que donne une société, ils négligent leurs ruchers. Le fait que les uns laissent s'accumuler sur le plateau les débris de plusieurs années en dit long.

Les frais de la célébration du cinquantenaire se sont élevés à 1200 francs, dont près de 900 francs pour le bol à miel remis en souvenir aux sociétaires. Dans le rayon de la société, l'état sanitaire des ruchers a été excellent. Quant à la récolte, sauf pour les ruchers favorablement situés, par exemple dans une combe pourvue d'arbres et de haies, ou près du pâturage et de la forêt, elle fut fort maigre ou nulle comme l'année précédente, 1939, si mémorablement pluvieuse.

Les membres sont avisés qu'un contrôle a été établi pour voir si le nombre de colonies qu'ils donnent pour l'assurance-loque correspond avec celui indiqué pour l'obtention du sucre destiné au nourrissement

L'assemblée est appelée à se lever pour honorer la mémoire de deux membres décédés : MM. Léon Girod, Pontenet et Emile Lichter, St-Imier. Le diplôme pour 25 ans de sociétariat est remis à MM. Numa Prêtre, Tavannes, Mathieu Ryf, Roches, Henri Vermeille, Villeret. La veille, à Lausanne, M. Florian Paroz, Reconvilier, a reçu le gobelet de la Romande pour 35 ans de sociétariat.

Les comptes présentent une diminution de fortune de 800 francs par suite de la célébration du cinquantenaire. La cotisation (celle de la Romande et celle de la section réunies) reste fixée à fr. 8.— ; celle des membres de langue allemande faisant seulement partie de la section, à fr. 2.50. Afin que ces derniers se trouvent mieux appelés à prendre part à l'activité de la société, ils recevront dorénavant des convocations spéciales.

On entend ensuite le rapport sur la réunion du comité de la Fédération jurassienne d'apiculture, puis celui sur l'assemblée des délégués de la Romande.

Au comité de la Jurassienne, il a été entre autres question du noséma, qui décime beaucoup plus de ruchers que la loque pour laquelle existe une assurance. L'an dernier, de nombreux points du Jura en ont de nouveau passablement souffert. Aussi y a-t-il lieu d'envisager la création d'un fonds destiné à verser une certaine indemnté pour les ruches détruites par le noséma. Afin d'empêcher la propagation des maladies contagieuses dont les ruches peuvent être affectées, il ne faut pas que celles atteintes de telles maladies soient transportées en d'autres localités. Seules celles dont un certificat du surveillant atteste le bon état de santé et ne provenant pas d'un rayon mis à ban, peuvent être déménagées. M. le Dr Morgenthaler, qui assistait au dit comité, put donner de très utiles indications.

Les réunions de groupes auront lieu à Courtelary-Cormoret, Péry-Reuchenette, Pontenet, Tavannes et Tramelan. Les membres recevront une carte indiquant les dates de ces réunions. Elles seront aussi donuées dans le Bulletin.

Le comité était à renommer pour une nouvelle période de deux ans. Comme son activité donne entière satisfaction, il fut réélu en bloc. Rappelons-en la composition : M. Wiesmann, Sonvilier, président ; M. Paroz, Saicourt, vice-président ; M. Petitjean, Saicourt, secrétaire ; M. Etienne, Tramelan, caissier ; M. Hostettler, Péry, membre adjoint.

Durant la même période, il sera également le comité de la Fédération jurassienne.

A l'imprévu, le président annonça qu'au comité de la Fédération jurassienne et à l'assemblée des délégués de la Romande on s'était occupé du fait que, pour les apiculteurs, l'impôt fédéral de compensation n'est pas appliqué de façon uniforme. Ici on l'exige à partir de 11 colonies, là à partir de 21. Des instances sont entreprises pour mettre cette question au point.

Afin de l'obtenir à meilleur compte, les apiculteurs d'une même localité sont invités à se grouper pour commander chez un grossiste le sucre destiné aux abeilles. *Fl. Paroz.*

*

Les réunions de groupes pour l'année 1941 ont été fixées comme suit : Courtelary le 4 mai, Malleray le 25 mai, Tramelan le 15 juin, Tavannes le 13 juillet et Péry le 10 août. Nous prions instamment nos membres de vouloir bien prendre note de la chose, car il ne sera pas envoyé de convocation individuelle. Ces réunions à caractère pratique sont un excellent moyen de s'instruire et laissent toujours le meilleur souvenir aux participants. Nous les recommandons tout spécialement aux débutants et serions heureux de voir des *non-membres* y prendre part. Que chaque sociétaire fasse donc un effort pour y amener un apicuteur se tenant encore à l'écart de notre société ! *Le comité.*

Société d'apiculture du Jura-Nord

Assemblée générale convoquée pour le dimanche 6 avril prochain à l'Hôtel de l'Ours à Courroux à 14 heures. Outre les tractanda ordinaires de l'assemblée de printemps, une intéressante causerie de M. Lovy, grand éleveur à Undervelier, agrémentera cette réunion. Le sujet : « Une année de travail au rucher » est spécialement destiné aux jeunes. Aussi nous comp-

tons sur une grande participation et beaucoup de sociétaires viendront, accompagnés de ceux qui ont des abeilles et ne pensent pas ou ne savent pas qu'il existe dans la contrée une section de la Romande. L'acariose qui sévit toujours un peu et même un ou l'autre cas de loque trouveront leur épilogue à cette intéressante séance. Invitation très cordiale à tous les apiculteurs et « Qu'en s'lo dieuche ». *Le comité de la J. N.*

NOUVELLES DES RUCHERS

Aimé Le Roy, Gstaad, le 22 février 1941.— Ne croyez pas Monsieur recevoir un « papier » comme disent les journalistes pour notre Bulletin. Malheureusement non. Mon inexpérience dans le domaine apicole ne me permet pas de prendre part à des contreverses qui me passionnent et me tiendra encore éloigné durant de longs mois des colonnes de votre journal. Malgré le désir de répondre à votre appel, j'hésite chaque fois que je compare ce que je devrais savoir à ce que je sais et vous comprendrez que ma plume soit quelque peu réticente.

Je vous adresse ces quelques mots d'un chalet perdu dans les Alpes bernoises où la tempête de neige m'oblige à l'inactivité. Je ne m'en plains pas, car je profite de ce repos forcé pour relire tous les bulletins que je possède depuis 1936 et qui voisinent dans ma petite bibliothèque avec divers ouvrages sur la flore alpine. Et pendant que les choucas luttent contre le vent et que les sapins gémissent sous les rafales de neige, je suis assis au coin d'une cheminée où crépite un bon feu de bois sec, la pipe au « bec », et repasse en revue les articles parus dans notre excellent Bulletin. Le plus étonnant de tout cela est que j'ai toujours l'impression de lire quelque chose de nouveau... bien que ce soit la 5 ou 6me fois que je les lis. Mais l'expérience s'acquiert peu à peu et ce qui l'année précédente me paraissait parfois incompréhensible, me semble actuellement parfaitement clair et me permettra de poursuivre mes plus que modestes expériences avec un peu plus de sûreté que de savoir durant la prochaine saison. Je ne suis apiculteur que depuis 1936 et j'ai déjà 29 ruches.

Je m'intéresse beaucoup à l'élevage des reines ; j'ai lu le gros ouvrage de M. Perret-Maisonneuve. Je veux poursuivre mes expériences et à cet effet j'ai fait construire par un excellent menuisier une ruche-pépinière pouvant contenir 38 cadres. Tout joue jusqu'à présent... et je n'attends plus que les beaux jours pour transvaser ma meilleure colonie dans ma nouvelle « fabrique de reines ». M. P.-M. a exposé diverses méthodes d'élevage, je n'ai que l'embarras du choix.

J'ai suivi en « neutre » les diverses polémiques entre les partisans et les adversaires de la grande cellule. Je veux profiter de l'extensibilité de ma pépinière pour tenter quelques essais personnels. Auparavant je voudrais compléter ma documentation et je vous saurais gré de me faire parvenir également les publications y relatives se trouvant encore en bibliothèque.

L'introduction de la semaine anglaise dans l'administration fédérale a eu d'excellentes répercussions sur mon rucher... N'ai-je pas eu le temps de préparer 420 cadres... qui me suffiront je veux le croire pour cette année... J'ai également pu planter une centaine de bulbes de crocus, semer du mélilot jaune et de la bourrache, transplanter 2 marronniers d'Inde et repiquer une multitude de plants de « Bouillon blanc » (Verbascum) où mes abeilles ont trouvé l'année dernière jusqu'aux premières gelées une source importante et constante de pollen. Le terrain devant recevoir les 30 pieds de lavandin est prêt et pour compléter la beauté de mon « domaine » apicole j'ai commandé trois plants d'Héraclée géante du Caucase dont les panicules font merveille dans notre région.

Du rucher très peu à dire. Les colonies semblent avoir hiverné normalement. Certaines ruches accusent une mortalité moyenne tandis que d'autres

n'ont presque pas de cadavres (fin janvier). Des cadavres d'abeilles ont été envoyés au Liebefeld. Une réponse qui n'a pas tardé m'annonçait une très légère infection de nosémose dans 2 de mes ruches... un apiculteur averti et vaut deux et je suis averti ! La consommation dans ma ruche sur bascule a été de 7 kilos du 15 septembre au 15 février. Je suis donc tranquille jusqu'aux beaux jours.

J'aimerais encore vous demander avant de terminer comment on peut multiplier ou reproduire le lierre ? Par marcotte ou par bouture ? Et quelle est l'époque qui convient le mieux ? Je voudrais garnir une maisonnette désaffectée de ce précieux lierre qui fournit, selon certains de nos collègues, un appréciable appoint en fin de saison.

Le plan Wahlen réduisant encore la surface des prairies où nos avettes pouvaient récolter nectar et pollen, j'ai essayé de compenser cette diminution de « l'espace vital » en plantant tout autour de mon rucher une haie de saules marsaults... la joie sera grande au rucher lorsque tous mes arbustes fleuriront.

Je suis un affreux bavard et c'est pourquoi je ne peux vous cacher que j'ai commandé un thoraxomètre du père Tripet et avant de transvaser la meilleure de mes ruches dans ma pépinière, je veux faire passer à tout mon rucher une sorte de « recrutement » et la plus forte colonie devra défendre l'honneur du rucher.

A. Porchet, Vevey ; rucher de la Biolayre, Carrouge (Jorat), le 7 mars 1941.— Excellent hivernage jusqu'à ce jour. Aucune perte de colonie, ce qu'il est toujours agréable d'annoncer. Les 3 ruchées qui furent totalement découvertes le 21 janvier, durant 3 à 4 heures par les terribles accès d'une vaudaire qui n'eut jamais sa pareille dans la région, ne paraissent pas trop se ressentir de ce contretemps aussi brutal qu'inopiné. Pourtant les précautions de charger les chapiteaux avaient été dûment prises à l'automne ; la furie de l'élément fut le plus fort, emportant toits et coussins à plusieurs centaines de mètres du rucher, comme de vulgaires feuilles d'arbres... ou de papier.

J'ai procédé au nettoyage d'une dizaine de plateaux. D'une manière générale, la proportion des cadavres est plus forte que d'habitude. Humidité insignifiante depuis que j'hiverne avec les coussins-châssis (j'en superpose trois par colonie) posés directement sur le plafond. Si j'en juge à la chaleur imperceptible à la main entre les deux premiers matelas, la ponte doit être encore des plus réduites. N'ayant rien ouvert, je ne puis rien dire sur la consommation. Je n'avais, à ce sujet, de soucis que pour un nucléus d'hivernage qu'il m'a fallu ravitailler tout de suite avec un rayon de réserve. Il ne lui restait pas lourd, bien que, cet automne, je ne fus point du tout chiche avec lui.

Vingt-deux kilomètres pour aller voir son rucher et autant pour rentrer, avec une voiture sur les plots probablement pour longtemps, il faudrait avoir trente ans de moins pour faire fi des montées à bicyclette et des courses par tous les temps.

A. Gafner, Dombresson, le 1er mars 1941.— Nous voici arrivés à la porte, qui va s'ouvrir pour les joies des abeilles et de leurs propriétaires.

Oui ! Vraiment, nous devons être reconnaissants d'avoir pu goûter aux saines distractions de l'élevage de nos petites protégées et collaboratrices.

L'hiver doit avoir été bon pour la vie de nos colonies. Chez nous, au Val-de-Ruz, il y a eu peu de sorties. Mais sous ces amas de neige, elles ont tout de même bien vécu, puisque la ruche sur balance indique une diminution de 6 kg. du 1er novembre 1940 au 28 février 1941.

Je vous avais raconté l'année passée, un accident qui était arrivé à une de mes colonies, lors d'une forte bise : ruche basculée, le bloc des cadres jeté dans la neige. Ces abeilles sont restées une bonne heure, par 12 degrés en dessous de zéro.

Eh ! bien ! Malgré ce guignon, cette colonie a récolté et réduit dans sa

hausse 5 kg. de miel. J'ai été très surpris de voir quelques jours après que mes deux collègues aient ramassé toutes ces abeilles frigorifiées et versées sur les cadres, de les trouver réchauffées et avoir repris leur quartier d'hiver.

Maurice Gisiger, Berlincourt, le 22 mars 1941.— Voilà bien longtemps que je n'ai plus eu la malheureuse idée de venir charger la besace de notre rédacteur ; mais puisqu'il aime à ce qu'on lui complique son travail, je me décide à lui dire un peu ce que l'hivernage qui finit nous a laissé en fait de colonies.

Hier, par un temps exempt de bise (remplacée par le vent du nord) je me suis hâté de donner un coup d'œil aux colonies. C'est encore un peu vite pour notre région à climat assez sévère, mais à voir s'envoler les abeilles tous ces derniers jours, on ne pense plus à l'hiver et ses risques. En vitesse j'ai pu me rendre compte de l'état de 35 colonies. Comme je m'y attendais, j'ai pu constater les effets malheureux de tous ces jours de beau soleil accompagné de bise. Les abeilles ont bien diminué et il y a peu de couvain (petites plaques sur 2 ou 3 cadres D.B.) Pour ce qui est des provisions, c'est bon, même très bon et une fois de plus, c'est la constatation que l'hivernage par froid sec se fait bien mieux que par ces temps humides et venteux. Les abeilles sont restées depuis le commencement de novembre jusqu'au 20 janvier et souvent par un froid intense sans sortie ; puis ensuite de nouveau jusqu'au 9 février et toujours par un froid assez intense, de nouveau sans sorties. Par contre, depuis le 9 février à ce jour les sorties furent fréquentes, voire trop fréquentes ; ce qui a sans doute amené cette dépopulation.

Malgré le froid, toute la gamme des fleurs à pollen ont tour à tour retenu les butineuses et beaucoup restaient engourdies à l'endroit même de leur pâture.

Outre cela quelques orphelines, suite du noséma de l'été dernier, ce qui me rappelle de n'avoir pas changé quelques reines de colonies atteintes.

Si le temps est favorable en avril, les populations se referont bien et la floraison des arbres fruitiers retardés par ces derniers froids viendra à point pour permettre une petite récolte qui nous économisera ces trois pauvres kilos de sucre.

LA PUBLICITÉ dans le
« Bulletin de la Société Romande d'Apiculture »
porte et rapporte beaucoup.

A vendre **quelques ruches D. B.** et **D. T.** ainsi qu'un **joli rucher pavillon,** 28 ruches D. B. **W. Rossel, La Tour-de-Peilz.**

Vos **bidons rouillés !**
Vos **emballages en fer blanc ou métaux divers !**
peuvent être récupérés sans gros frais à l'aide du

„ Dérouilleur liquide Grasset "

Pour tous renseignements et prix s'adresser à **Pneu MICHELIN S. A., Genève,** agent exclusif de vente des Produits Grasset.